

## Le 12 octobre : solidarité avec les 4 de Melle !

Sur la foi de rapports les soupçonnant d'être « *probablement les instigateurs* » de « *l'intrusion de force* » des élèves qui s'opposaient au passage des E3C dans leur établissement, trois collègues du lycée Joseph Desfontaines de Melle ont été suspendus à titre conservatoire, suite à un arrêté du 9 mars 2020. **Les rapports qui accusent nos collègues ont été rédigés par trois membres de la brigade (patronale ?) mobile du Rectorat et par le Proviseur.** Voilà six mois que nos trois collègues sont suspendus en attendant une décision.

Le 15 septembre, ils ont reçu leur convocation pour passer en CAPA disciplinaire avec une quatrième collègue qui ne savait pas, jusqu'ici, qu'elle était dans le collimateur de la Rectrice. Les audiences auront lieu les 12, 13, 14 et 16 octobre prochain.

Voici la réaction du comité de soutien : « *Le moins qu'on puisse dire, c'est que le rectorat de Poitiers ne ménage pas ses efforts dans son acharnement répressif. Nous ne ménagerons pas les nôtres dans le soutien et la défense de ces quatre enseignants. Le 3 février, ils se sont mobilisés contre le bac Blanquer, aux côtés de leurs collègues, d'élèves et de parents. En ce jour de passation des E3C, épreuves communes de contrôle continu, comme nombre d'enseignants sur tout le territoire, ils ont fait grève, ils se sont rassemblés devant leur établissement, ils ont manifesté leur refus de ces épreuves inégalitaires et si mal préparées. Ils ne se sont pas tus. En s'attaquant à ces quatre enseignants, c'est à l'ensemble du monde de l'éducation que s'attaque le rectorat de Poitiers. En voulant les faire taire, c'est toute la profession que le Ministère cherche à bâillonner. (...)*

***Le comité de soutien aux 3 de Melle appelle à une journée nationale de grève le lundi 12 octobre, à une montée à Poitiers ce même jour avec rassemblement devant le rectorat à 13h. Nous appelons aussi tous ceux qui le peuvent à être présents aux côtés de nos collègues les 13, 14 et 16 octobre. Des préavis de grève nationaux couvriront l'ensemble des personnels du 1er et du 2nd degré sur cette semaine. »***

Toutes celles et ceux qui ont manifesté et participé à des rassemblements contre la réforme Blanquer auraient pu se retrouver dans la même situation que nos collègues. Nous ne pouvons admettre de telles atteintes au droit syndical. Les droits de revendiquer et de manifester ne sont pas négociables : les poursuites doivent cesser, la répression doit s'arrêter.

Une caisse de soutien a été mise en place pour couvrir les frais de justice et de déplacements inhérents à la lutte : <https://www.lepotcommun.fr/pot/n9i5n24r>



CNT-AIT 3 rue de Boyrie 64 000 Pau - <http://cnt-ait-pau.fr/> - [cnt64@yahoo.fr](mailto:cnt64@yahoo.fr)